

**AVIS PUBLIC**

**PROMULGATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR  
DU RÈGLEMENT 436-14**



---

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Que lors de la séance ordinaire le 10 novembre 2020, le conseil municipal a adopté le règlement suivant:

**RÈGLEMENT NO 436-14 MODIFIANT UNE AIRE D’AFFECTATION « HABITATIONS DE FAIBLE DENSITÉ » IDENTIFIÉE AU PLAN D’URBANISME NUMÉRO 436.**

Que ce règlement peut être consulté sur le site web de la Ville au [www.ndip.org](http://www.ndip.org).

Que ce règlement entre en vigueur le 22 décembre 2020.

FAIT À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 22 DÉCEMBRE 2020.

Me Catherine Fortier-Pesant  
Greffière

\*\*\*\*\*